www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0438 du 02 au 08 Mars 2021- Prix : 250 F CFA

IDÉES :

Et si le ridicule tuait !

P.3

FACE AUX DÉRIVES MENSONGÈRES DE LEUR AÎNÉ :

Les Evêques demandent à Mgr Barrigah de "pardonner" et "de garder le contact"

P.3

La Conférence des Evêques du Togo (CET).

COVID-19 :

Dans l'attente du vaccin

P.6

Des doses du vaccin AstraZeneca.

CONSOMMATION :

En glissement annuel, hausse de 1,9% du niveau général des prix en Janvier

P.4

Les produits des secteurs " primaire " (+7,2%), plus grande hausse.

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Partiellement couvert
27°C

Après-midi:
Partiellement couvert
33°C

EDITO

De la considération pour la personne humaine

Lorsqu'on est dans une société d'humains, de réfléchis et de consciencieux, il est des actes que l'on doit essentiellement éviter de poser.

Ne pas considérer la personne humaine, rime avec une mauvaise appréhension de l'existence humaine. Nous ne sommes rien sur cette Terre. Et pourtant, nous nous égosillons pour rien du tout comme si nous sommes les donneurs de vie.

En ayant du respect et de la considération pour autrui, nous nous valorisons et démontrons que nous avons compris que la personne humaine est la plus précieuse des richesses.

Vivement de l'Humanisme dans nos actes.

Crédo TETTEH

INCITER LA JEUNESSE À L'INITIATIVE PRIVÉE :

Des jeunes et femmes entrepreneurs à l'école des marchés publics

Dans l'optique de donner pleinement corps au projet du Chef de l'Etat quant au quota de 25% de marchés publics réservé aux jeunes et femmes entrepreneurs, l'ARMP-Togo (Autorité de Régulation des Marchés Publics), en collaboration avec le FAIEJ (Fonds d'Appuis aux Initiatives Économiques des Jeunes), ne cesse de multiplier des formations à l'endroit des jeunes et femmes entrepreneurs. Après une pause imposée par la pandémie du covid-19, l'ARMP-Togo a officiellement lancé, ce lundi 1er mars à Kara, nord-Togo, une série de formations en présence du préfet de la Kozah, le Col Bakali, du Directeur général par intérim de l'ARMP, Aftar Touré Morou, du Directeur de la DNCMP, Soumaïla Rassidi, et d'un représentant de la Directrice du FAIEJ.

Une vue de l'assistance lors de la formation à Lomé.

Photo de famille à l'issue du lancement officiel de formations à Kara.

" L'environnement des marchés publics et la préparation des offres ", tel est le thème central de la série de formations lancée par l'ARMP-Togo à l'intention de plusieurs milliers de jeunes et femmes entrepreneurs du Togo. Initiées par l'ARMP en collaboration avec ses partenaires, notamment le FAIEJ, ces séries de formations visent " à renforcer les capacités de plus de 4000 jeunes et femmes entrepreneurs qui entendent être formés pour mieux profiter des opportunités " de la mesure prise par le Chef de l'Etat en leur faveur.

En effet, depuis quelques années déjà, le Président de la République, Faure Gnassingbé, a décidé qu'un " quota de 25 % de marchés publics soit réservé aux jeunes et femmes entrepreneurs ", a souligné le Directeur général par intérim de l'ARMP, Aftar Touré Morou. Ainsi, pour une meilleure mise en œuvre de cette mesure, il était devenu indispensable de renforcer les capacités des acteurs concernés sur l'ensemble du territoire national, a-t-il ajouté.

A l'issue de cette formation qui couvre du 1er mars à la fin du mois d'août 2021, les participants devront être capables de " définir les conditions d'éligibilité et de participation aux appels à concurrence ; d'indiquer les sources et les stratégies d'accès aux informations relatives aux marchés publics, ainsi que les droits et devoirs des acteurs privés de la commande publique ; d'analyser les besoins exprimés dans les dossiers d'appel à concurrence ; d'identifier et d'apprécier les critères d'attribution des marchés publics ; et d'identifier et d'appliquer les obligations contractuelles essentielles des marchés publics ".

Trois zones sont retenues pour abriter ces formations. Il s'agit de la zone 1 avec pour chef-lieu Lomé, de la zone 2 avec Atakpamé pour chef-lieu, et la zone 3 dans le septentrion, ayant Kara pour chef-lieu.

Rappelons que ces formations qui se déroulent simultanément à Kara et à Lomé en ce moment, a été coaché à Lomé par le Directeur de la formation de l'ARMP, Agban Yacouba. Il a invité les participants à tirer une meilleure partie de cette formation qui va davantage leur ouvrir les portes pour l'enracinement de leur activité professionnelle.

@macite.info

HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION

HAAC

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

N° 06 /HAAC/P/21

COMMUNIQUE DE LA HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) organise sa première session de l'année 2021 du 21 au 24 avril 2021 à Kpalimé.

A cet effet, le Président de la HAAC invite toutes les personnes morales intéressées à lui soumettre les demandes de récépissés de déclaration de parutions nationales en mode écrit et en ligne, d'autorisation d'installation et d'exploitation de web télévisions, de web radios, de sociétés de production, d'agences de communication et de publicité .

Il invite par la même occasion les journalistes désireux de se faire délivrer ou renouveler la carte de presse à faire leurs demandes à cette occasion.

Les demandes sont reçues au secrétariat général de la HAAC au plus tard le 19 mars 2021 à 17H30.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au secrétariat général de la HAAC.

Fait à Lomé, le 1er mars 2021
Le Président de la HAAC

Pitalounani TELOU

B.P. 8697 / Tél. (+228) 22 50 16 78 / 22 50 16 79 / Fax : (+228) 22 50 16 80 / Site web : www.haactogo.tg / e-mail: infos@haactogo.tg / Lomé - TOGO

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (**90 97 52 56**)

TOGOSTARTUP.COM
Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM
PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM
PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE
Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.
Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net

IDÉES :

Et si le ridicule tuait !

Décidemment, certains de nos compatriotes ne vont jamais changer malgré les bouleversements politiques et économiques que le Togo a connu depuis bien d'années déjà. En mal de sensation et de popularité, ils sautent sur tout ce qui bouge, même les plus insignifiants pour se donner la voix et croire qu'ils existent et qu'ils défendent les intérêts du peuple.

Par Ali SAMBA

Une activité portuaire

L'affaire Bolloré qui a resurgi au gré de l'agenda judiciaire français leur a donné, une fois encore, l'occasion de s'illustrer, négativement en pourfendant leur pays et ceux qui s'acharnent tous les jours à son développement et au bien-être de la population. Que n'ont-ils pas dit depuis 10 ans que Bolloré a maille à partir avec la justice française. Les gens s'égosillent comme si c'est aujourd'hui qu'ils en entendent parler. On se souvient qu'en 2018, le pays est cité dans cette affaire et la réponse du gouvernement avait été très claire.

Le ministre Gilbert Bawara expliquait à juste titre, que le gouvernement n'est pas concerné par l'affaire Bolloré. " Il est ridicule et même scandaleux, voire même un peu condescendant d'imaginer qu'(...) une agence de communication pourrait avoir une influence quelconque sur une élection présidentielle dans un Etat africain ", a-t-il dit. Et il avait raison.

A la limite, ceux des Togolais qui s'acharnent contre le gouvernement et le Président de la République dans cette affaire sont ridicules. Penser que le Port de Lomé, dont chacun sait l'apport à l'économie du pays et les centaines de milliers d'emplois directs et indirects qu'il génère, puisse faire l'objet d'échange d'une ridicule somme de 200 millions FCFA, il faut être surement d'une certaine catégorie de Togolais pour le croire. Et puis, entre nous et toute proportion gardée, c'est 200 millions de FCFA qui manqueraient au camp du pouvoir pour la campagne d'une élection au Togo ? Sans offenser qui que ce soit, on est tous des Togolais et on se connait très bien. Et dans ce pays, on sait qui vaut quoi lors des campagnes électorales.

En 2010, quelles urgences y avait-il pour cette élection où le principal opposant s'est cassé le cou et a mis son parti dans un pandémonium indescriptible pour que finalement, Jean-Pierre Fabre soit le candidat avec le résultat qu'on connait ? Alors que les serpents à sornettes cessent de siffler leur venin.

Si Vincent Bolloré, lassé de cette vieille affaire qui dure depuis une décennie et qui met à rudes épreuves ses nerfs et sa notoriété, décide de faire recours au "plaider-coupable" pour avoir la paix, en quoi le Togo est-il concerné ? S'agit-il d'un aveu formel comme veulent le croire certains qui méconnaissent les termes juridiques ? Aucunement !

L'homme d'affaire veut juste éviter une trop longue et coûteuse procédure judiciaire. De toute façon, comme l'a souligné le porte-parole du gouvernement, le Togo n'est en rien concerné par cette affaire. Et c'est bien dit. Si les juges français veulent la mort d'un de leur fleuron qui porte le flambeau et le savoir-faire de leur pays dans le monde, libre à eux. Le Togo ne saurait être le bouc émissaire dans cette affaire.

Quoi qu'il en soit, le Togo et son Président ont l'habitude de ces faits et gestes de ceux qui ne veulent pas le développement de ce pays. Combien de pays sont cités au départ dans cette affaire ? Et pourquoi c'est seulement le Togo qui est sur toutes les lèvres, et les médias ? Quelle est cette politique de deux poids, deux mesures ? Mieux, les faits reprochés ailleurs apparait plus graves que ce dont accuse le pouvoir de Lomé.

Ailleurs, ce sont d'autres faits graves qui ont caractérisé l'action du groupe Bolloré. Et pourtant, à peine, pouvait-on entendre le nom de ce pays sur les médias. Malheureusement, les compatriotes prêtent le flanc à cette injustice dont leur pays fait face et alimentent abondamment les calomnies et les offenses sur les médias et les réseaux sociaux.

Quoi qu'il en soit, les faits sont têtus et la suite de l'affaire édifiera tout le monde. Il n'est pas bienséant de relever quelques faits similaires dont certains dirigeants français sont comptables. Le Togo est serein et répondra sans ambages le moment venu. Faire tout un tas pour une ridicule somme de 200 millions de FCFA pour enfoncer un Etat, fut-il africain, on aura tout vu. Heureusement que le ridicule ne tue pas.

Une chose est certaine. Ces affaires et les vociférations malsaines de ceux qui veulent pousser les Togolais dans la rue pour réclamer on ne sait quoi, n'entameront en rien la détermination du Président de la République et son gouvernement à poursuivre la politique de développement du pays. Les résultats sont probants et visibles. Ils déteignent sur le vécu quotidien des fils et filles de Lomé jusqu'à Cinkassé. Ça pourrait être mieux. On se l'accorde tous. Le gouvernement y travaille. Les Togolais ***aussi.***

FACE AUX DÉRIVES MENSONGÈRES DE LEUR AÎNÉ :

Les Evêques demandent à Mgr Barrigah de "pardonner" et "de garder le contact"

La situation délétère entre l'archevêque émérite de Lomé Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro, le père spirituel du candidat autoproclamé, et l'actuel archevêque de Lomé Monseigneur Nicodème Barrigah a été un sujet d'une importance capitale traité par la Conférence des Evêques du Togo (CET) réunie pour la première session ordinaire de l'année 2021. C'était du 23 au 26 février 2021 à Lomé.

La Conférence des Evêques du Togo (CET)

Mgr Fanoko Kpodzro

Interrogé sur le sujet, Mgr Barrigah-Benissan, victime des diffamations et des montagnes de la part de son aîné dans l'épiscopat Monseigneur Kpodzro et des membres de la DMK, a, sans langue de bois, donné sa version des faits. Il a une fois encore été catégorique en martelant qu'il n'en est absolument rien de tout ce qu'on m'accuse.

Selon lui, c'est un " mensonge grotesque monté de toute pièce ". Faisant foi à la sincérité de l'actuel archevêque métropolitain de Lomé, la Conférence des Evêques du Togo s'est dit choqué par les contre-vérités que leur confrère aîné dans l'épiscopat, Monseigneur Kpodjro, publie à son sujet sur les réseaux sociaux.

Profitant des exigences de temps de carême où les chrétiens sont invités à pardonner même à leur pire ennemies, les Evêques ont exhorté l'Archevêque de

Suite à la page 4

ZOZO

LA RÉANIMATION AU BORD DU POINT DE RUPTURE

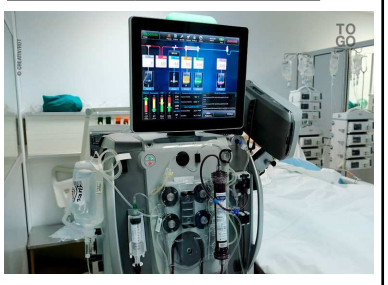

Augmentation des cas nécessitant des intubations. La prise en charge des malades atteints de formes graves du Coronavirus devient préoccupante, a averti lundi Majesté Ihou Watéba, responsable du centre de prise en charge au CHR Lomé-Commune.
Il était interrogé par la radio privée Victoire FM.
Ce CHR est le seul équipé de structures de réanimation adéquates.
Mais elles arrivent à saturation.
Seule solution, l'arrivée rapide des vaccins. Les premières doses devaient être livrées la semaine dernière, mais des difficultés logistiques retardent leur acheminement à Lomé.
Le Togo a enregistré 84 décès depuis un an selon les chiffres comptabilisés par Johns Hopkins University.
Source : @Republicfotogo.com

LA DMK ATTEND DU COURRIER

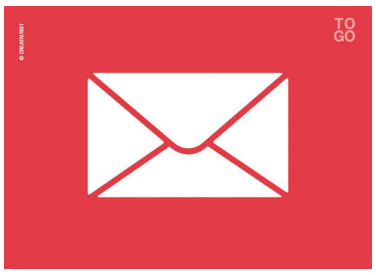

Les responsables de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK, opposition) se plaignent du silence observé par le gouvernement.
'Nous avons écrit aux autorités, mais n'avons reçu aucune réponse; cela prouve la considération que le gouvernement a pour l'opposition. Il veut bien discuter avec certains, pas avec d'autres', a déclaré vendredi Brigitte Adjamagbo-Johnson, la coordinatrice de la DMK, au micro de Canal FM.
Ce regroupement avait été constitué pour soutenir la candidature d'Agbéyomé Kodjo à l'élection présidentielle de 2020.
La DMK a décidé de boycotter le CNAP (Concertation nationale entre acteurs politiques) initié par le gouvernement. Un cadre de dialogue pour discuter, notamment, des élections régionales.
Source :@Republicoftogo.com

ZOZO

DEPUIS SA CRÉATION, LA ZONE FRANCHE A ATTIRÉ DES INVESTISSEMENTS CUMULÉS DE 240 MILLIARDS FCFA

Mise en route à l'aube des années 90 dans le but de créer un cadre favorable aux activités à vocation exportatrice, garantir les meilleures conditions de compétitivité et simplifier les formalités aux investisseurs, la zone franche togolaise affiche trois décennies plus tard des chiffres encourageants.

De 1989 à nos jours, la plateforme a attiré un peu plus de 240 milliards FCFA d'investissements cumulés, et réalisé un chiffre d'affaires total de 268 milliards FCFA.

Le montant total des exportations annuelles (qui sont devenues un peu plus diversifiées depuis l'éligibilité du Togo à l'AGOA), s'élève à 242 milliards FCFA et la contribution annuelle au PIB, estimée à 67 milliards FCFA.

Avec 15 392 togolais employés, la zone franche compte actuellement 71 sociétés en activité, réparties dans des secteurs variés : alimentaire, agro-alimentaire, plastique, pharmaceutique, métallique, horticulture, habillement et cheveux synthétiques, cosmétique, ou services.

25 autres entreprises agréées sont en cours d'installation, et devraient bientôt la rejoindre.

Avec le nouveau code des investissements, l'opérationnalisation complète de l'Agence de promotion des investissements et de la Zone franche (API-ZF), et l'entrée en activité prochaine de la Plateforme industrielle d'Adetikope (PIA), le gouvernement espère booster davantage les performances de la zone franche togolaise.

Source :@Republiquetogolaise.com

EDF ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE BBOXX

Le hors-réseau est la solution adaptée pour les zones rurales

EDF est devenu actionnaire de Bboxx Kenya. L'objectif est de fournir un accès à une énergie propre, fiable, abordable et sans CO2 à plus de 2 millions d'habitants équipés de systèmes solaires domestiques d'ici 2025.

EDF prend une participation de 23% dans Bboxx Kenya. La société britannique est implantée au Togo où elle fournir de l'énergie aux zones rurales via le hors-réseau.

Le système prépayé permet d'avoir de la lumière, de regarder la télé ou de charger un téléphone. Le Français EDF possède depuis trois ans 50 % de Bboxx Togo.

Bboxx accompagna le gouvernement dans sa stratégie nationale d'électrification dans le cadre du programme baptisé 'Cizo'.

Source : @Republicoftogo.com

CONSOMMATION :
En glissement annuel, hausse de 1,9% du niveau général des prix en Janvier

Selon l'INSEED, par rapport à janvier 2020, le niveau général des prix a progressé de 1,9% conséquemment à la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,9%) ; "Restaurants et Hôtels" (+3,6%) ; "Communication" (+5,5%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,5%) ; "Biens et services divers" (+2,5%) ; "Enseignement" (+2,2%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,2%) et "Tabac et stupéfiants" (+2,0%).

Par Koudjoukabalo

Les produits des secteurs " primaire " (+7,2%), plus grande hausse

A l'opposé, les fonctions "Transports" (-7,0%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-2,7%) ; "Santé" (-0,4%) et "Loisirs et culture" (-0,4%) ont enregistré une baisse.

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des produits " Hors Energie et Produits frais " (+2,7%) et des "Produits frais" (+4,7%) et de la baisse des prix des produits de l'"Energie" (-11,3%).

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits " locaux " (+3,6%).

Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée essentiellement par l'accroissement de prix des produits " Non durables " (+2,2%) et des "Services" (+2,1%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs " primaire " (+7,2%), " secondaire " (+0,6%) et " tertiaire " (+2,1%).

" Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 1,9% en Janvier contre 1,8% en décembre 2020 ", fait savoir l'INSEED.

En évolution trimestrielle, le niveau général des prix en janvier 2021 s'est relevé de 1,9% comparativement à la situation d'octobre 2020. Cette variation est la conjugaison d'une part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+3,7%), "Communication" (+6,1%), "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,2%), "Restaurants et Hôtels" (+0,6%) et d'autre part, du recul des prix des produits des fonctions de consommation "Articles d'habillement et chaussures" (-0,3%), "Tabac et stupéfiants" (-2,2%) et "Loisirs et culture" (-0,5%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des " Produits frais" (+5,3%), des produits " Hors Energie et Produits frais " (+0,9%) et des produits de l'Energie (+2,5%).Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation des prix des produits locaux (+2,9%) légèrement amortie par les produits importés (-0,6%).

Cette hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est essentiellement induite, du point de vue de la durabilité, par la progression des prix des produits " Non durable " (+2,2%) et des " Services " (+2,1%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs secondaire (+0,6%), primaire (+7,2%) et tertiaire (+2,1%) ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des ***prix.***

FACE AUX DÉRIVES MENSONGÈRES DE LEUR AÎNÉ :
Les Evêques demandent à Mgr Barrigah de "pardonner" et "de garder le contact"

Suite de la page 3

Lomé à pardonner à son ainé. Ils lui demandent de garder le contact personnel qu'il a avec son aîné et à chercher les moyens d'entrer en dialogue avec lui.

" Les Evêques restent préoccupés par la lancinante crise sociopolitique dans laquelle se trouve plongé notre pays depuis un an. Ils remercient tous ceux et celles qui œuvrent sincèrement à sa résolution, et lancent à tous les protagonistes un appel à un sursaut et à l'amour de la Patrie, pour rechercher l'intérêt supérieur de la Nation ", lit-on dans le communiqué final de cette première session ordinaire de l'année 2021.

Concernant les accusations et diffamations dont fait l'objet la Conférence des Evêques, plus particulièrement l'Archevêque de Lomé, les Evêques ont écouté attentivement ce dernier qui leur a expliqué comment il a été approché, le 7 avril 2020, par un membre de la Dynamique Monseigneur Kprodzro en vue de solliciter son intervention pour éviter l'arrestation de M. Agbéyomé Kodjo et rapprocher les deux parties en conflit. Quant à la prétendue mission que le pouvoir en place lui aurait confiée à travers le Ministre Bawara et l'Ambassadeur de France Marc VIZI, l'Archevêque a été également catégorique : " Il n'en est absolument rien ".

En effet, c'est à la suite de ladite démarche d'un membre de la DMK qu'il a contacté Monseigneur Kpodzro, par l'intermédiaire du Père Etienne Amouzou, de regrettée mémoire, pour savoir si la Dynamique approuvait l'initiative personnelle de ce membre, poursuit le communiqué.

" Choqués par les messages que leur confrère aîné dans l'épiscopat Monseigneur Kpodzro publie à son sujet sur les réseaux sociaux, les Evêques ont exhorté l'Archevêque de Lomé à garder le contact personnel qu'il a avec lui et à chercher les moyens d'entrer en dialogue avec lui, même si les tentatives engagées par eux dans ce sens à travers la Conférence des Evêques du Ghana n'ont pas abouti pour le moment ", écrivent les Évêques du Togo.

Mgr Barrigah, l'agneau sacrificiel

Visiblement, le mouvement politico religieux, la DMK, ne s'est toujours pas remis de sa débâcle électorale de févier 2020.

Tout en accusant ses compagnons de lutte de l'opposition de n'avoir pas suffisamment apporté leur soutien au "candidat du Saint Esprit", la DMK dans un élan de déni, jette son dévolu sur l'Archevêque de Lomé qui avait rendu visite à son aîné, dans un élan de recherche de solutions face à la tension électrique constatée au lendemain de la proclamation des résultats du scrutin. Cette démarche de Mgr Barrigah est aujourd'hui taxée de suspecte et téléguidée depuis Lomé 2, selon la DMK.

@macite.info

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Un centre universitaire dédié à l'agropastoral à Kpalimé

La création des centres universitaires est la principale innovation de la carte universitaire 2014- 2025. En 2017, lors d'une tournée d'une délégation présidentielle dans toutes les préfectures du Togo, la demande a été reprise par les populations des régions du Togo. Une université ou un centre universitaire dans chaque région du Togo ou encore des unités d'études supérieurs dans les préfectures. Le gouvernement en avait fait la planification et la mise en œuvre se concrétise. Il en est ainsi du centre universitaire de Kpalimé dédié la formation agropastorale. Les ministres concernés par ce projet ont effectué récemment une visite sur les lieux prévus pour abriter les infrastructures.

Prof Majesté Ihou Watéba

Le premier site est celui de la localité Hagnigban, d'une superficie de 13 hectares, aux abords d'une piste rurale. Le second, celui de Yokélé, d'une superficie de 44 hectares, à mi-chemin entre les villages de Kpimé et de Yokélé, aux abords de la route nationale n°5.

Selon les informations disponibles, le site de Hagnigban est sécurisé par des pièces administratives nécessaires qui l'érigent en un domaine administratif avec titre foncier au nom de la commune Kloto 1. Il en sera de même pour l'autre site dont les formalités administratives sont en cours.

Le centre universitaire de Kpalimé, dans la préfecture de Kloto, sera dédié en partie à l'enseignement agropastoral (à la fois l'agriculture et l'élevage). Il va se diversifier après avec d'autres structures. L'idée est d'inciter et de préparer les jeunes à trouver ou à créer un emploi dans la chaîne de valeur agricole.

Selon le programme du gouvernement, A terme, chacune des cinq régions économiques du Togo devra être dotée d'un centre universitaire. L'ouverture de quatre autres centres universitaires pourra être envisagée, selon les besoins, afin de répondre aux évolutions démographiques et économiques et pour soutenir un développement local durable sur l'ensemble du territoire national. La possibilité d'une seconde université à Lomé est aussi envisagée car les analyses ont montré que Lomé représente le principal pôle socio-économique du pays pouvant offrir un cadre adéquat d'accompagnement des formations (en termes de stages et d'emplois, par exemple) ; cette université sera de caractère polytechnique pour accueillir les flux d'étudiants des lycées techniques et scientifiques.

Il est indiqué que chaque centre universitaire créé sera rattaché à une université-centre qui détermine toutes les orientations en matière de politique universitaire (choix administratifs et pédagogiques). En outre, les enseignants du centre universitaire sont recrutés par l'université-centre et les diplômes sont également délivrés par l'université-centre. Les relations du centre universitaire avec toute autre institution se font par l'intermédiaire de la direction en charge de la coopération et des relations extérieures de l'université-centre. Le centre universitaire gère les inscriptions pédagogiques et les parcours des étudiants, de même que tout ce qui concerne les œuvres universitaires.

En rappel, un centre universitaire est une institution décentralisée d'enseignement supérieur ayant pour vocation d'offrir des formations de niveau Licence adaptées aux réalités socioéconomiques de toutes les régions du Togo, avec un nombre d'étudiants variant entre 2.000 et 5.000 au plus. Il peut être appelé à évoluer vers le statut d'université selon les besoins.

Ali SAMBA

EAU POTABLE :

L'augmentation du taux de desserte national se poursuit

Il y a de cela quelques semaines, Victoire Tomegah-Dogbé, la PM a lancé la phase 2 du projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions de la Kara et des savanes. La mise en œuvre de ce projet va faire passer le taux de couverture à l'eau potable de 77% à 85% dans la région de la Kara et de 67% à 72% dans celle des savanes.

Pour atteindre ces taux, il s'agira de construire 200 nouveaux forages dans chacune des régions, de réhabiliter 200 forages dans les régions. Au gouvernement, on indique que le projet permettra à plus de trois mille personnes d'avoir accès à l'eau potable. L'objectif est aussi de réduire les maladies hydriques notamment le choléra, la diarrhée et la dysenterie.

La couverture en eau potable va se poursuivre puisque d'autres projets sont prévus dans les mois à venir.

D'après une actualisation du ministère de l'Eau et de l'hydraulique villageoise, le taux de desserte en milieu rural est de 69% en 2020, 50% de desserte en milieu semi-urbain en 2020 et 58% de desserte en milieu urbain en 2020. 10 007 forages à motricité humaine sont réalisés. L'ambition, d'après le budget-programme, est de le porter respectivement à 73%, 81% et 85% en 2021-2023 en milieu rural et à 60%, 62% et 65% en 2021-2023 en milieu urbain.

Ainsi, sur des fonds du budget de l'Etat exercice 2021, le ministère de l'Eau et de l'hydraulique villageoise va financer la réalisation de 36 Postes d'Eau Autonome (PEA) équipés de pompes solaires dans les régions des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes. 12 Postes d'Eau Autonome solaires dans les Plateaux ; 12 Postes d'Eau Autonome solaires dans la Centrale et 12 Postes d'Eau Autonome solaires dans les régions de la Kara et des Savanes. Le délai d'exécution est de quatre (4) mois pour chaque ***lot.***

Le système de forage

La délégation conduite par le PM Dogbé

Zozo

SORTIE DE LA 1ÈRE PROMOTION DE MASTER PROFESSIONNEL EN PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

Le Togo commence à combler son manque de spécialistes en planification du développement. 56 étudiants de la première promotion de Master Professionnel en Planification du Développement ont reçu ce week-end à Kara leur certificat de réussite. Cette promo inaugurale, formée à l'Université de Kara, doit venir renforcer les rangs de l'administration publique.
Le cursus, financé depuis 2018 par le Pnud, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique gouvernementale qui vise à offrir des formations d'excellence et des formations axées sur les besoins du marché, et doter le Togo d'une administration publique moderne, performante et efficiente au service des populations. "Ces jeunes sont une ressource de grande valeur qui fera assurément la différence au quotidien", a estimé le Secrétaire général du Gouvernement, Kanka-Malik Natchaba, avant d'inviter ces derniers "à ne pas faiblir dans la recherche de résultats dans la dynamique de la feuille de route gouvernementale".
Le Pnud, par la voix de son représentant résident, Aliou Dia, a pour sa part annoncé que l'institution onusienne poursuivra son appui au Master en planification de développement jusqu'en 2025.
Source : @Republiquetogoalise.com

TRANSFORMER STRUCTURELLEMENT L'ÉCONOMIE

Le Togo a ouvert ces dernières années un grand chantier de réformes et d'innovations dans différents secteurs économiques et sociaux, peut-on lire dimanche dans un publi-rédactionnel sur le Togo paru dans Jeune Afrique.
Les autorités veulent transformer structurellement l'économie, créer des emplois et lutter contre la pauvreté.
Source :@Republicoftogo.com

Zozo

FONCTION PUBLIQUE : ET SI LE MINISTRE BAWARA SUIVAIT LES PAS DE SA COLLÈGUE DES ARMÉES ?

Dans moins de trois mois exactement, les Forces Armées Togolaises (FAT) seront privées de dix-huit (18) Officiers dont neuf (9) Colonels. Ces haut gradés de l'armée togolaise sont appelés à faire valoir leurs droits à la retraite. Une décision courageuse de la ministre des Armées, Mme Essossimna Marguerite Gnakadé, qui oblige ces vaillants militaires, non des moindre, à un retour à la vie civile, devrait faire cas d'école dans d'autres ministères vu le climat qui y règne.

La décision du ministre des Armées rendue public le 16 février dernier a réjouis la majorité des Togolais, ils sont encore plus nombreux à se plaindre de la situation qui prévaut dans la fonction publique où des fonctionnaires admis à la retraite, refusent tout simplement de libérer leur poste.

Même si l'âge de départ à la retraite au Togo a été relevé à 60 ans, certains fonctionnaires de la fonction publique ont largement dépassé ce plafond et devraient logiquement faire valoir leur droit à a retraite, mais ces derniers opposent une fin de non-recevoir.

Malgré les injonctions du ministre de tutelle, ces "fonctionnaires à vie" estimés à des centaines, s'accrocheraient à leur poste tout comme s'ils étaient indispensables ou mieux, irremplaçables, faisant ainsi ombrage à la jeune génération appelée à prendre la main.

Cette situation qui rame à contre-courant de la promotion de l'avancement dans la fonction publique et par ricochet la lutte contre le chômage.

Il urge pour le ministre de la Fonction publique de faire une opération d'assainissement au sein de son ministère afin, d'une part, d'avoir les compétences requises, et de l'autre renouveler les chefs de départements et autres cadres, dans l'optique de s'assurer une meilleure exécution de la feuille de route de son département ministériel. Cela y va également de son rayonnement.

En réalité, dans la fonction publique, il est question de servir l'Etat. Et dans ces conditions, tout fonctionnaire devrait perdre ses privilèges en fonction de sa position sociale et des conditions de l'emploi, pour ne se contenter que de " travailler pour l'Etat ".

Vivement que le ministre Gilbert Bawara puisse faire entendre raison à ces "éternels fonctionnaires" pour qui la retraite est synonyme de "mort" certaine. Si un ministre "civile", de surcroit une dame, a pu mettre au pas des Officiers des FATS, on se demande ce qui pourrait faire frémir le ministre Bawara, reconnu être un bon diplomate et une belle "gâchette" du président de la République, Faure Gnassingbé.

Source : @macite.info

LES SMOMBIES SONT UN DANGER POUR EUX-MÊMES ET POUR LES AUTRES

Marchant les yeux rivés sur leur portable, les 'smombies', néologisme issu de la contraction de smartphone et zombies, envahissent les rues de Lomé.

Selon des études récentes, 65 % des piétons interrogés reconnaissent consulter leur téléphone en avançant sur le trottoir ou en traversant un passage piéton ou non.

Sans surprise, cette pratique est très répandue chez les jeunes. Les 18-24 ans et les 25-34 sont, en effet, 91 % à utiliser leur mobile en se baladant. De même, 73 % des personnes actives avouent le consulter en marchant.

Si un conducteur encourt une amende et un retrait du permis de conduire pour avoir consulté son smartphone au volant, aucune sanction n'est prévue pour un piéton qui traverse la rue les yeux fixés sur l'écran de son portable...

Source : @Republicoftogo.com

COVID-19 :

Dans l'attente du vaccin

Annoncée pour la fin du mois de février, l'arrivée du vaccin anti covid-19au Togo se fait attendre. La bataille est rude sur le marché et chaque pays joue des pieds et des mains pour acquérir le liquide précieux et protéger sa population. En attendant l'effectivité de la présence du vaccin sur le sol togolais, le gouvernement continue la campagne de sensibilisation sur la vaccination mais aussi sur la pratique des mesures barrières. Car les cas avérés d'infection au coronavirus ne cessent de grimper au fil des semaines. Plus de 400 personnes la semaine écoulée. Il y a donc urgence que les flacons atterrissent rapidement au Togo pour cette campagne de vaccination.

Par Koudjoukabalo

Il faut rappeler que pour faire face à la pandémie liée au COVID-19, le Togo, tout comme les autres pays de la sous-région, a adhéré à la plateforme COVAX en juillet 2020 et participe activement aux discussions sur le processus de développement et d'acquisition du vaccin afin de protéger ses populations. Pour le moment, deux types de vaccins sont retenus pour le Togo. Il s'agit du vaccin de Pfizer et AstraZéneca. A la coordination de la riposte, on annonce que le Togo a aussi fait la commande du vaccin russe Spoutnik V.

Selon le groupe stratégique consultatif d'experts de l'OMS sur la vaccination, chaque individu devrait recevoir 2 doses avec un intervalle de 28 jours au moins. Comme la plupart des vaccins qui sont actuellement utilisés dans les pays, le vaccin AstraZéneca est administré par injection dans l'avant-bras. Uniquement destiné à une injection intra musculaire sur le deltoïde. Sur les craintes de la fiabilité du vaccin, le gouvernement rassure : " Les vaccins AstraZéneca, tout comme Pfizer contre la COVID-19 est sûr. Ils ont été homologués par l'OMS. Néanmoins tout comme tout produit, des effets indésirables peuvent subvenir " fait-on savoir.

Pour le gouvernement, l'objectif de la campagne de vaccination est de premettre au plus grand nombre possible de Togolais d'être vaccinés le plus rapidement possible contre la COVID-19 tout en veillant à ce que les populations à haut risque soient prioritaires. Le ministère de la Santé indique que cette campagne va se dérouler sur toute l'étendue du territoire national en plusieurs phases de deux tours chacune. La première phase concerne le personnel de santé et la région Grand Lomé.

Spécifiquement, les personnes concernées par cette campagne sont le personnel de santé de première ligne et composée de : personnel des centres de traitement COVID-19 ; personnel des laboratoires de diagnostic COVID-19 ; personnel chargé de la surveillance et de l'investigation ; personnel de structures sanitaires publiques, confessionnelles et privées ; personnel soignant des Forces Armées Togolaises (FAT) ; personnel soignant des entreprises ; personnel des officines de pharmacie ; personnel des points d'entrée (aéroport, port, ..) ; Agents de santé communautaires ; Apprenants des écoles de formation de santé.

Col Djibri Mohama Awalou de la Cellule de ripsote contre la covid-19.

Quant aux personnes à haut risque de la région sanitaire du Grand Lomé, elles sont composées de : personnes âgées de 50 ans et plus ; personnes de moins de 50 ans qui ont des conditions sous-jacentes (affections chroniques et autres facteurs de risque) qui les exposent à un risque de décès plus élevé ; détenus, déplacés/réfugiés.

Cependant, au ministère de la santé, on fait savoir que bien que le vaccin AstraZéneca soit sans danger pour presque tout le monde, il y a quelques personnes qui ne doivent pas recevoir ce vaccin. Ce sont : les femmes enceintes et femmes allaitantes ; les personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique systémique grave (choc anaphylactique ou œdème de Quincke) ; les personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique à une dose précédente de ce vaccin ; les personnes souffrantes de maladies infectieuses en phase aigüe (y compris la Covid-19).

Fin de la prise en charge à domicile.

Dans le cadre de la riposte rigoureuse à la Covid-19 au Togo, tous les patients atteints étaient pris en charge dans les centres de santé et autres structures réquisitionnés par le gouvernement.

Avec la redéfinition de la stratégie, il a été expérimenté la prise en charge à domicile pour les patients asymptomatiques satisfaisant aux critères d'éligibilité bien définis. " Deux mois après la mise en œuvre de cette stratégie, on constate que la prise en charge à domicile des patients Covid-19 est l'une des sources de la propagation de la pandémie pour diverses raisons (le non-respect des consignes de confinement par les patients, le non suivi des patients à domicile, prise en charge des patients à domicile ne remplissant pas les critères d'éligibilité…) ", fait savoir la coordination de la riposte à la Covid 19.

Face à cette situation inquiétante et afin de limiter la propagation de cette pandémie dans notre pays, la CNGR a demandé aux coordonnateurs locaux de la riposte de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin à la prise en charge des patients atteints de Covid-19 à domicile. " En cas de besoin, des structures hôtelières ou d'hébergement additionnelles pourront être réquisitionnées pour la prise en charge des patients atteints ", a dit le Colonel-médecin Djibril Mohama ***Awalou.***

Société :

Anciens et nouveaux étudiants de Faith Towers étaient en Assemblée Générale extraordinaire

L'Association des Anciens et Nouveaux Etudiants de l'Institut biblique Faith Towers a tenu son Assemblé Générale extraordinaire 27 février 2021 à l'église du ministère de la foi à Lomé en présence des éminents pasteurs et du coordonateur général.

Placée sous la bannière de la reconnaissance à l'éternel, de la reconnaissance envers l'Etat togolais pour avoir bien géré cette crise sanitaire la Covid-19, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé de la création d'une plateforme. Le but de cette plateforme est de créer un lien familial et de partage d'expériences entre ceux qui exercent dans la vie ministérielle au Togo et partout ailleurs dans le monde.

Les travaux qui se sont articulés sur le bilan et perspectives sur les deux ans d'exercice, les membres ont eu droit à la présentation de plusieurs rapports dont le rapport financier.

Dans ce rapport, les membres du Bureau exécutif ont rassemblé une somme de 310 000 (trois cent dix mille) FCFA. Ces sous serviront à lancer les débuts des activités de l'Association en entendant de faire rentrer les frais d'adhésion et les cotisations ainsi que les dons et legs. Un compte d'épargne est ouvert à la Société des Postes du Togo au nom de l'Association ; les frais d'ouverture s'élevant à 2 000 (deux mille) FCFA et le dépôt à 308 000 (trois cent huit mille) FCFA.

Me Kodjovi Agayi

Pour Me Kodjovi Agayi " Nous constatons que les pasteurs formés ici sont éparpillés. C'est pourquoi nous avons trouvé un moyen pour les rassembler et continuer de les éduquer ", a laissé entendre le président de ladite association.

Derrière cette vision d'unification se cache une autre ambition, celle d'outiller les acteurs sur les questions d'investissements et politique.

Parlant des perspectives, le Bureau de l'Association entrevoit continuer ses visites sur les autres campus de FTBI pour être au contact des étudiants. Les cérémonies de remise de diplôme seront prises en compte ainsi que les calendriers académiques des campus hôtes. Le bureau donnera une touche particulière sur une communication de proximité, une communication sur les mass média et réseaux sociaux, une nuit de l'intégration et des journées portes ouvertes… Bilan jugé positif par les membres et bureau élu Il y a 3 ans pour un mandat de 5 ans.

" Nous voulons faire des serviteurs et des servantes de Dieu des moissonneurs sophistiqués, des représentants dignes de cette nation. Il sera aussi développé sur cette plateforme, l'entraide ", a révélé Rév. Komi Robert Kouava, administrateur de Faith Towers Institute

Pour rappel, l'Institut Biblique Faith Towers a célébré ses 25 ans d'existence au Togo il y a 2 ans. Il a déjà formé plus de 2500 serviteurs de Dieu et est présent dans plusieurs villes du Togo.

Dodo ABALO

Zozo

LES FORCES ARMÉES TOGOLAISES RECRUTENT

La Grande Muette vient de lancer, dans le cadre du renforcement des effectifs de son personnel non officier, un recrutement général et de spécialistes. Le recrutement, ouvert du 1er mars au 30 avril 2021 dans toutes les préfectures du Togo, s'adresse aux jeunes Togolais des deux sexes.

Pour le recrutement général, les conditions se présentent ainsi : "Etre de nationalité togolaise, avoir 18 ans au moins et 24 ans au plus à la date de recrutement, être célibataire sans enfant, avoir au moins une taille de 1,70m pour les candidats et 1,65m pour les candidates, avoir au minimum le CEPD, et avoir déposé au préalable un dossier de candidature dans une brigade de gendarmerie".

Pour les spécialistes, "être de nationalité togolaise, avoir 18 ans au moins et 28 ans au plus à la date de recrutement, avoir déposé au préalable un dossier de candidature dans une brigade de gendarmerie". Également pour ces derniers, les qualifications requises se présentent comme suit : "être titulaire d'un Certificat de fin d'apprentissage, Certificat d'aptitude professionnel, Brevet d'études professionnel, BT, BTS ou tout autre diplôme professionnel équivalent reconnu par l'Etat Togolais dans les spécialités Mécanique automobile, Electricité, Electrotechnique, Peinture, Soudure, Tôlerie, Tapisserie, Ferrailleur, Tourneur, Menuiserie, Maçonnerie, Plomberie, Froid-climatisation, Maintenance informatique et conception de réseaux, Développement d'application et conception/gestion de sites, Ophtalmologie, Maintenance biomédicale, Neurologie, Cardiologie, Psychologie, Psychiatrie, Soins infirmiers, Santé animale ou toute autre Spécialité de la santé, Documentation archivage". (...)

Source : @Republiquetogolaise.com

WEMKELE MENE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA ZLECAF : " EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES, LE TOGO EST AU NIVEAU DE DUBAÏ OU DE SINGAPOUR "

Le Secrétaire Général de la "Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)", Wemkele MENE, arrivé à Lomé jeudi 25 février 2021, a échangé avec le secteur privé togolais vendredi 26 février 2021. Ces échanges ont porté sur les avantages de cette zone de libre-échange pour les opérateurs économiques togolais et le commerce intra-africain.

La rencontre s'est tenue en présence du ministre du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo Adédzé, du président du Conseil National du Patronat Togolais, Laurent Tamegnon et de plusieurs autres personnalités du monde économique et des affaires.

À cette occasion, le président du Conseil National du Patronat Togolais, n'a pas caché son souhait de voir cette zone qui est mise en place par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, devenir un véritable outil de facilitation des échanges commerciaux en Afrique et de croissance du commerce intra-africain.

" Vous avez eu l'opportunité de visiter notre port qui est l'un des meilleurs de la sous-région, ainsi que l'aéroport de Lomé. Le Togo a tout ce qu'il faut pour que les opérateurs économiques africains transportent leurs marchandises à partir du Togo ou y viennent faire des affaires. *Source: @Republicoftogo.com*

annonce

2015 ~ 2021
ans
Plus proche de vous pour mieux
vous accompagner et servir l'économie nationale.
La Banque Autrement
https:/togo.coris.bank
CORIS
BANK
INTERNATIONAL